

*Les subsides*

Nous étudions la situation de la Société canadienne des postes et des députés ont exposé au comité les inquiétudes que suscitent ses problèmes. Pourquoi ne les traiterions-nous pas d'une façon logique et ne ferions-nous pas des recommandations? J'ai déclaré aux députés, et même à la presse, que notre comité a l'intention de surveiller cette société d'État comme un chien de garde. C'est notre mandat qui nous y oblige. Notre mandat ne stipule pas que nous allons cesser de la surveiller pour la simple raison que nous allons faire rapport à la Chambre. Il est faux de prétendre que nous n'allons plus rien faire comme l'affirme le député de Winnipeg-Nord-Centre. Dieu sait, madame la Présidente, que ce n'est pas du tout notre intention.

On nous a donné un nouveau Règlement et un nouveau mandat et pourtant le député décide que l'occasion est idéale de présenter pour la seconde fois à la Chambre, durant un jour consacré à l'opposition, une motion concernant Postes Canada. Quand nous avons commencé aujourd'hui, j'ai cru que les néo-démocrates allaient faire encore de l'obstruction. Ils ont présenté des pétitions. Je sais que nous ne devons pas toucher à ce sujet, madame la Présidente, alors je continue.

Bien sûr qu'il y a eu des problèmes! Ce n'est pas nouveau! Il y en a depuis le temps où les pigeons transportaient le courrier, à l'époque de Galilée ou avant. Il n'y a pas deux personnes dans tout le pays qui ont toujours reçu le même service. On ne m'a jamais livré le courrier chez moi. Je suis certain que la plupart des députés qui viennent des régions rurales n'ont pas connu la livraison à domicile. Étant donné les changements qui se produisent avec le temps, on ne peut pas toujours s'attendre au même service. La Société des postes se modernise en se dotant d'un équipement nouveau, d'une nouvelle technologie et du traitement électronique du courrier qu'on peut comparer, en un sens, à l'avènement des chemins de fer. Nous abandonnons certaines lignes de chemins de fer parce que c'est la solution logique. Il y a aussi des bureaux de poste qui devront fermer. C'est la vie. A une époque, dans ma circonscription, une certaine localité prospère comptait 250 habitants. Il n'y a plus maintenant que six maisons et 19 habitants, je pense, mais il y a encore un bureau de poste et cela coûte extrêmement cher. Ce service pourrait être changé. Il faudrait peut-être voir où il y a de nouveaux commerces.

Le député de Winnipeg-Nord-Centre et celui de Gander—Twillingate ont parlé de ces situations au comité. Ils savent qu'il y aura des changements. Ils s'en rendent compte, mais je pense qu'ils veulent aussi montrer qu'il existe des problèmes dans certains secteurs. On avait simplement demandé que le comité puisse faire son travail. Il n'a pas pu le faire aujourd'hui. Il n'a pas pu le faire la semaine dernière. Nous devons commencer par examiner cette proposition aujourd'hui. C'est insensé. Le député demande que nous empêchions les tarifs d'augmenter de 2c. comme prévu, mais je suis certain que le député et tout son parti appuieraient les syndicats s'ils demandaient une hausse salariale de 5 p. 100. J'ignore combien la société compte d'employés au juste. Le député appuierait les employés et leur dirait: «Allez-y, nous sommes tous frères.» Il ne dirait cependant pas qui doit payer. Il voudrait que le ministre ajoute ce montant au déficit

de la société. Qu'est-ce que 150 millions de dollars représentent pour le public canadien? Si je ne m'abuse, la Société canadienne des postes accuse maintenant un déficit de 300 millions de dollars parce que personne n'a su faire preuve de bon sens dans le passé. Cela doit cesser. Le public canadien exige que nous mettions fin à de telles façons d'agir.

• (1220)

Nous continuerons de laisser les députés exprimer leurs points de vue au comité. Je n'en ai jamais empêché aucun de venir donner son avis au comité. Certains diront peut-être que je ne fais pas bien mon travail, mais selon moi, les députés doivent pouvoir s'exprimer au comité. C'est ainsi que j'aime gérer les affaires du comité et c'est ainsi que je continuerai à le faire, quelle que soit la question à l'étude.

Pour terminer, je signale que nous ne pouvons pas appuyer cette motion ridicule. Nous voulons permettre au comité de faire son travail au lieu que tout soit réglé après une journée d'opposition où l'on discute d'une motion proposée par un seul député.

**M. Keeper:** Madame la Présidente, je voudrais poser quelques questions au député. Je ne veux pas attaquer son raisonnement. Il a comparé la fermeture des bureaux de poste à l'abandon des lignes de chemins de fer. Il a dit que certains bureaux de poste devraient fermer. Il a mentionné à titre d'exemple une collectivité de 19 habitants qui a toujours son bureau de poste alors que celui-ci coûte très cher. Le député peut-il nous dire le nom de cette localité? Peut-il nous dire combien coûte ce bureau de poste? Combien de bureaux de poste voudrait-il qu'on ferme dans tout le Canada? Le président de Postes Canada a reconnu au comité que plusieurs centaines de bureaux de poste devraient fermer et que rien ne les remplacerait.

Le député a parlé de perfectionner les superboîtes. Est-il d'accord avec l'utilisation de la superboîte dans les banlieues? Est-il d'accord pour qu'on l'utilise dans les régions rurales pour remplacer le service actuel, comme le projette Postes Canada? Le député est-il d'accord pour que cela se fasse dans sa propre circonscription?

Le député a dit que le comité surveillait ce qui se passait. Si c'est ce qu'il veut, pourquoi le comité a-t-il attendu que ce soit trop tard pour faire quoi que ce soit dans le cas de la hausse des tarifs postaux? La majorité des membres du comité appuient la résolution et ils ont décidé d'en faire rapport à la Chambre. Cela veut dire que Postes Canada a le feu vert pour augmenter ses tarifs. Si le député veut vraiment que le comité surveille ce qui se passe, pourquoi ne pas poursuivre les audiences jusqu'à ce que nous ayons tiré au clair la question des hausses de tarifs au lieu de permettre à Postes Canada d'aller de l'avant?

**M. Holtmann:** La localité que j'ai mentionnée est Sandridge, au Manitoba, où il y avait neuf boîtes qui coûtaient 6 800 \$ et qui rapportaient 280 \$. Le bureau de poste a été fermé une fois que les représentants de la Société des postes à Winnipeg et moi-même à titre de député avons été consultés. Nous avons constaté que cette fermeture donnait toute satisfaction aux gens de la région. Je n'ai pas reçu une seule lettre de protestation à ce sujet. Le premier bureau de poste n'était qu'à cinq milles de distance, et les gens y allaient de toute façon